

Grèce

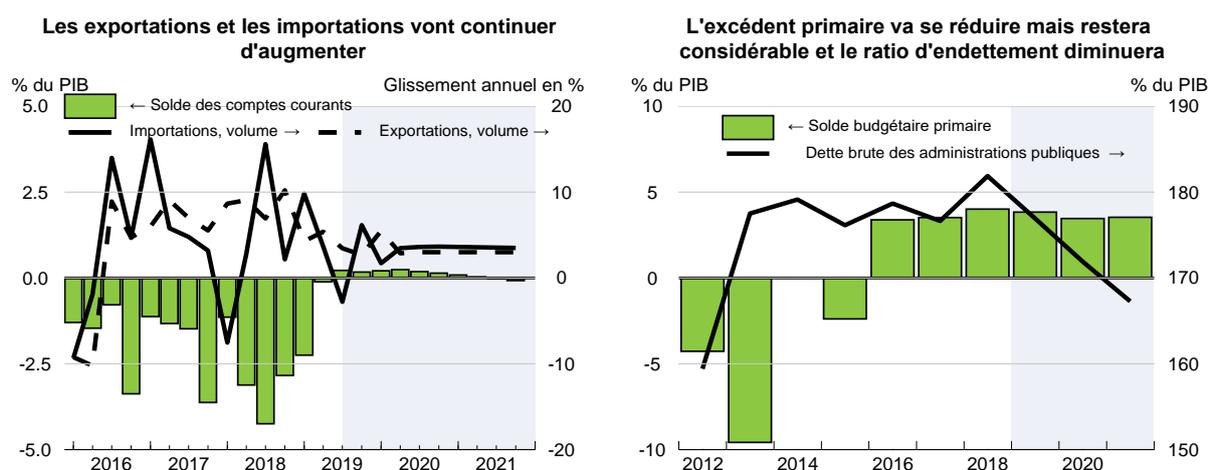
La croissance du PIB devrait être de l'ordre de 2 % en 2020-21. La progression de l'emploi et des salaires réels soutiendra la consommation, tandis que l'amélioration des conditions financières et de la confiance stimulera l'investissement des entreprises. La conjonction d'une faible demande extérieure, qui freinera la croissance des exportations, et de la hausse progressive des importations limitera l'amélioration du solde des paiements courants.

Malgré l'adoption à la mi-2019 de mesures budgétaires expansionnistes, l'excédent budgétaire primaire restera élevé en 2019, à 3.8 % du PIB. Le budget de 2020, qui inclut d'importants allègements d'impôts ainsi que des dispositions destinées à élargir la base d'imposition et, dans une moindre mesure, à rationaliser les dépenses, soutiendra la croissance et réduira l'excédent primaire à 3.5 % du PIB. Il faut poursuivre des réformes ambitieuses pour rehausser durablement l'emploi, surtout parmi les femmes et les jeunes, ainsi que l'investissement et la croissance de la productivité.

L'expansion économique tirée par les exportations se poursuit

Les exportations sont le moteur de la reprise, qui bénéficie des recettes du tourisme. L'amélioration de la compétitivité-prix due aux réformes favorise les exportations de biens, malgré l'atonie de la demande extérieure. Le renforcement de la confiance des entreprises, l'amélioration des conditions financières et le niveau exceptionnellement bas des taux d'intérêt débiteurs soutiennent l'investissement des entreprises. Les prêts des banques aux sociétés non financières augmentent depuis le début de 2019 et les dernières mesures de contrôle des mouvements de capitaux ont été supprimées en septembre 2019. Les créances douteuses ou litigieuses des banques se réduisent progressivement, bien que leur niveau reste élevé, à 44 % de leurs prêts bruts.

Grèce



Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 106.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934045430>

Grèce : Demande, production et prix

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Grèce	Prix courants milliards de EUR	Pourcentage de variation, en volume (prix de 2010)				
PIB aux prix du marché	176.3	1.4	1.9	1.8	2.1	2.0
Consommation privée	122.2	0.9	1.0	0.6	1.8	1.4
Consommation publique	35.5	-0.5	-2.5	2.3	1.1	0.7
Formation brute de capital fixe	21.2	9.4	-12.0	7.3	10.3	10.0
Demande intérieure finale	178.9	1.7	-1.2	1.6	2.6	2.3
Variation des stocks ^{1,2}	- 1.0	0.0	1.8	-0.6	-0.3	0.0
Demande intérieure totale	178.0	2.0	0.4	0.9	2.3	2.2
Exportations de biens et services	52.9	6.9	8.7	3.9	3.6	3.0
Importations de biens et services	54.6	7.4	3.0	4.0	3.1	3.6
Exportations nettes ¹	- 1.6	-0.2	1.9	0.0	0.2	-0.2
<i>Pour mémoire</i>						
Déflateur du PIB	—	0.5	0.5	0.8	0.9	0.7
Indice des prix à la consommation harmonisé	—	1.1	0.8	0.4	0.4	0.9
IPCH sous-jacent ³	—	0.3	0.3	0.8	0.7	0.9
Taux de chômage (% de la population active)	—	21.5	19.3	17.5	16.3	14.8
Taux d'épargne nette des ménages (% du revenu disponible)	—	-16.9	-15.1	-12.1	-10.6	-10.0
Solde financier des administrations publiques ⁴ (% du PIB)	—	0.7	1.0	1.3	1.0	1.1
Dette brute des administrations publiques (% du PIB)	—	191.4	195.8	190.8	185.8	181.2
Dette brute des administrations publiques, définition Maastricht (% du PIB)	—	176.6	181.9	176.9	171.9	167.3
Balance des opérations courantes ⁵ (% du PIB)	—	-1.9	-2.8	-0.5	0.2	0.0

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. Y compris la divergence statistique.

3. Indice des prix à la consommation harmonisé, hors énergie, alimentation, alcool et tabac.

4. Sur la base des comptes nationaux. Les données comprennent également les profits des banques de l'Eurosystème réalisés sur les obligations du gouvernement grec lesquels ont été remis à la Grèce. Pour les années 2015 à 2019, les données comprennent le soutien estimé du gouvernement aux institutions financières et les recettes des privatisations.

5. Sur la base des règlements.

Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 106.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934046437>

L'économie continue de créer des emplois grâce aux réformes passées et aux gains de compétitivité-prix. Le taux d'emploi a dépassé 57 %, soit son plus haut niveau depuis 2010, tandis que le taux de chômage a reculé en deçà de 17 %. La hausse de l'emploi fait augmenter le revenu disponible des ménages, mais la reconstitution de l'épargne privée et le désendettement des ménages freinent la croissance de la consommation privée. La hausse des salaires et celle des prix à la consommation restent modérées du fait de l'ampleur des ressources économiques inutilisées et de la faiblesse des gains de productivité.

Des réformes structurelles et une politique budgétaire prudente sont essentielles pour réduire la dette publique

Une stricte maîtrise des dépenses et une hausse des recettes fiscales, due en partie à une meilleure discipline fiscale, ont porté l'excédent du budget primaire à plus de 4 % du PIB en 2017 et 2018, ce qui a renforcé la crédibilité budgétaire. L'excédent primaire devrait diminuer tout en restant volumineux, à 3.8 % du PIB en 2019 et 3.5 % en 2020-21. Ce recul est imputable aux mesures budgétaires expansionnistes adoptées à la mi-2019 et aux baisses d'impôts prévues dans le budget de 2020 (représentant environ

0.6 point de PIB), dont l'effet est compensé en partie par des dispositions destinées à améliorer la discipline fiscale (essentiellement via une généralisation du recours aux paiements électroniques) et, dans une moindre mesure, à rationaliser les dépenses. Le gouvernement reste déterminé à respecter l'objectif budgétaire convenu avec les partenaires de l'Union européenne (UE) ou à trouver un accord pour le revoir à la baisse. Le coût du service de la dette demeure modeste et continuera à diminuer, ce qui se traduira par un excédent budgétaire global de 1 % du PIB en 2020-21. De nouveaux progrès en matière d'examen des dépenses, de discipline fiscale et d'élargissement de la base d'imposition sont essentiels pour améliorer la qualité des dépenses publiques, ainsi que l'équité et l'efficacité du système fiscal. Cela permettra à la Grèce de réduire son endettement volumineux, tout en préservant sa crédibilité budgétaire et en atteignant ses objectifs dans ce domaine.

La poursuite d'ambitieuses réformes structurelles améliorera les perspectives de croissance à long terme. L'approbation par la Commission européenne du plan du gouvernement – qui comprend un mécanisme de garantie publique analogue à celui déjà utilisé en Italie – visant à étoffer le marché secondaire des créances douteuses ou litigieuses devrait accélérer la cession de ces créances par les banques, ce qui est essentiel pour rehausser le crédit bancaire et l'investissement. Renforcer les politiques en matière de recherche d'emploi et de formation ainsi que les services publics de l'emploi permettra de relever le taux d'emploi, en particulier parmi les femmes et les jeunes, tout en réduisant le chômage de longue durée. L'avancement des réformes de l'administration du secteur public, l'achèvement du cadastre et l'ouverture au secteur privé du capital des sociétés publiques réduiraient les obstacles à la croissance des entreprises et stimuleraient la productivité ainsi que la création d'emplois.

La reprise va s'affermir

La croissance du PIB devrait être de l'ordre de 2 % en 2020-21. Alors que les exportations de biens et de tourisme progresseront modérément, les importations poursuivront leur redressement, soutenues par l'expansion de l'activité intérieure, notamment de l'investissement. Pour que le redressement prévu de l'investissement se concrétise, il faudra que des progrès soient accomplis en matière d'apurement des créances douteuses ou litigieuses et d'attraction des investissements étrangers.

La politique budgétaire expansionniste prévue pourrait stimuler l'activité davantage qu'on ne s'y attend. Accélérer l'ouverture des entreprises publiques aux investisseurs privés et alléger les formalités administratives favoriseraient l'investissement direct étranger. Si la Grèce n'atteignait pas ses objectifs budgétaires, cela pourrait nuire à sa crédibilité budgétaire et faire augmenter les rendements des obligations d'État, les coûts de financement des banques et les taux d'intérêt débiteurs. Dans l'hypothèse où une nette réduction de l'encours de créances douteuses ou litigieuses des banques se ferait attendre, le crédit bancaire s'en trouverait limité et le redressement de l'investissement freiné.



Extrait de :
OECD Economic Outlook, Volume 2019 Issue 2

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9b89401b-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Grèce », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2019 Issue 2*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/2b5b9852-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.